

Récupération du polystyrène

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre offre un service récupération du polystyrène, par apport volontaire, et ce, pour tous les citoyens sur son territoire

Étapes du service de déchiquetage des documents

Description des étapes	Description du service
Réception des polystyrènes	Les clients apportent le polystyrène à la Régie. Il y a trois grandes catégories acceptées à la Régie : Le polystyrène d'emballage Le polystyrène alimentaire
Tri des polystyrènes <u>Tonnage du polystyrène envoyé à Groupe Gagnon :</u> 6 tonnes métriques	Le polystyrène de construction L'employé en charge du service de récupération du polystyrène fait le tri de ces derniers advenant que des citoyens se seraient trompé de catégorie.



Disposition des sacs de polystyrène dans la remorque

Les polystyrènes qui sont déposés dans les bacs prévus pour la récupération sont dans des sacs de plastique. Une fois plein, l'employé change ledit sacs et le dépose dans la remorque.

Nombre de sacs : 415

Nombre de voyages : 7 voyages de 53 pieds



Transport de la remorque de la Régie vers Groupe Gagnon Une fois la remorque pleine, on demande un transport et le polystyrène est acheminé vers Groupe Gagnon.

Téléphone : (819) 623-7382

Facebook : Régie de la Lièvre – Agente de communication

Internet: www.ridl.ca